



APERÇU DU FONDS

Fiducie Fonds Auspice One – série I
18 avril 2024

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire Fiducie Fonds Auspice One (le « **fonds** »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Auspice Capital Advisors Ltd. (« **Auspice** »), le gestionnaire du Fonds, au 1-888-792-9291 ou à info@auspicecapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut donc investir dans des catégories d'actifs et/ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux OPC traditionnels. Les stratégies précises qui distinguent ce Fonds des autres types d'OPC peuvent comprendre le recours accru aux dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre des titres à découvert et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, elles pourraient dans certaines conditions de marché accélérer le rythme de perte de valeur de votre placement.

Bref aperçu			
Code du Fonds	ACA303I	Gestionnaire du Fonds	Auspice Capital Advisors Ltd.
Date de création de la série	1 ^{er} mars 2023 (placement privé effectué le 1 ^{er} novembre 2020)	Gestionnaire de portefeuille	Auspice Capital Advisors Ltd.
		Distributions	Trimestrielles
		Placement minimal	10 000 000 \$
Valeur totale au 31 mars 2024	16 872 737 \$		
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,98 %		

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Le Fonds cherche à obtenir des rendements absolus et ajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des fonds équilibrés ou des fonds d'actions à position acheteur seulement, tout en profitant des avantages de la protection et du rendement pendant les tendances à la baisse soutenues tout en obtenant un rendement. Pour ce faire, il combinera les actifs traditionnels avec les stratégies de protection du gestionnaire sur une base presque égale, ce qui permettra au Fonds de tirer parti de la non-corrélation des actions, des titres à revenu fixe et des placements alternatifs divergents.

Le Fonds peut avoir recours à un levier financier au moyen d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de dérivés. S'il y a recours, le Fonds gèrera son risque de façon à maintenir la VAR absolue en deçà de 20 % de sa valeur liquidative. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, elles pourraient dans certaines conditions de marché accélérer le rythme de perte de valeur de votre placement.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 mars 2024)

Placements	% du portefeuille
Contrats à terme sur le dollar canadien (position longue)	49,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,4 %
Contrats à terme sur l'indice S&P 500 E Mini (position longue)	12,8 %
Contrats à terme sur 100 OZ d'or (position longue)	12,6 %
Contrats à terme sur le yen japonais (position courte)	(10,7) %
Contrats à terme sur le cuivre (position longue)	9,3 %
Contrats à terme sur l'indice S&P/TSX 60 IX (position longue)	8,7 %
Contrats à terme sur le franc suisse (position courte)	(7,9) %
Contrats à terme sur les obligations à long terme des États-Unis (position longue)	7,3 %
Contrats à terme sur Euro Schatz (position courte)	(7,3) %

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Placements	% de la valeur liquidative
FNB	50,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,4 %
Contrats à terme sur indices boursiers	0,6 %
Contrats à terme sur devises	0,4 %
Contrats à terme sur métaux	0,3 %
Contrats à terme sur produits énergétiques	0,1 %
Contrats à terme sur produits agricoles	(0,2) %
Autres actifs (passifs)	(0,3) %

Pourcentage total des 10 principaux placements 122,4 %

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Auspice Capital Advisors Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds. Le niveau de risque peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, se reporter à la rubrique sur les risques du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

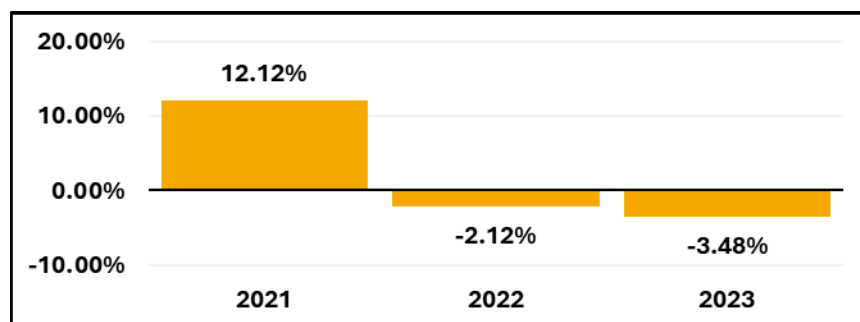
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique vous indique le rendement des parts de série I du Fonds depuis sa création*. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du Fonds au cours des trois dernières années*. La valeur du fonds n'a pas baissé au cours des trois dernières années*. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du Fonds sur trois mois depuis sa création*. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,51 %	28 février 2021	Votre placement augmenterait à 1 195,13 \$
Pire rendement	-6,81 %	31 janvier 2022	Votre placement chuterait à 931,94 \$

Rendement moyen

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 décembre 2023*, le rendement annuel composé des parts de série I du Fonds s'établissait à 4,32 % . Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds le 1^{er} novembre 2020, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 143,21 \$*.

* Avant le 27 février 2023, ce Fonds était offert uniquement au moyen d'une notice d'offre et n'était pas un émetteur assujéti au cours de cette période antérieure. Les charges du Fonds auraient été plus élevées au cours de cette période si le Fonds avait été assujéti aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Auspice a obtenu une dispense pour le compte du Fonds afin de permettre

la communication des informations sur le rendement antérieur du Fonds pour la période précédant la date à laquelle il est devenu un émetteur assujéti.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une appréciation du capital;
- peuvent tolérer un risque moyen;
- visent un horizon de placement à long terme.

Les critères de détention des parts de série I du Fonds peuvent comprendre la valeur du placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries de parts plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Si vous achetez vos parts de série I d'un Fonds auprès de nous, vous n'avez aucuns frais d'acquisition à payer.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion pour les parts de série I du Fonds correspondent à 1,00 % de la valeur liquidative de la série I.

	Taux annuel (en % de la valeur des parts de série I)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'opérations du Fonds (frais d'administration, autres frais du Fonds et taxes).	1,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,15 %
Frais du Fonds	2,13 %

Le Fonds peut verser une rémunération au rendement annuelle et, au moment du rachat de parts, une rémunération au rendement correspondant à 10 %, cumulée quotidiennement, du montant de la valeur liquidative de la série I, avant la rémunération au rendement de la série, qui excède la limite supérieure de cette série, à condition que la rémunération au rendement soit supérieure aux frais de gestion. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais payables par les Fonds » du prospectus simplifié du Fonds.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est associée à l'achat de parts de série I.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds, selon le conseiller dont vous retenez les services.

Frais	Ce que vous payez
Commissions de vente	Votre courtier peut vous facturer une commission de vente pouvant aller jusqu'à 2 % en fonction de la valeur liquidative de la série.
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % si le rachat a lieu dans les 90 jours suivant l'achat.
Frais d'échange/ de changement de désignation	Votre courtier peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts échangées d'une série de parts à une autre série de parts.
Frais relatifs à un régime enregistré	Aucuns. Votre représentant peut vous facturer des frais administratifs pour ce service.

Et si je change d'idée?

Renseignements

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Auspice Capital Advisors Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Auspice Capital Advisors Ltd.
1000, 7th Avenue SW, bureau 510
Calgary (Alberta)
T2P 5L5

Téléphone : 1-888-792-9291
Courriel : info@auspicecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.